



La Défense, le 25 juillet 2017

Réf : 115 – 2017 D

Monsieur le député,

Vous allez prochainement être amené à vous exprimer sur les futures dotations budgétaires de la police nationale.

En tant que syndicat majoritaire des commissaires de police, qui chaque jour dirigent avec dévotion des services appartenant à toutes les directions de la police nationale, il nous apparaît comme un devoir d'alerter le parlementaire que vous êtes sur l'état *réel* de l'institution et le moral des femmes et des hommes qui la servent.

Ce portrait réaliste, fidèle et sans concession du malaise endémique d'une institution surexposée et en quête perpétuelle de respect et de reconnaissance, doit être présent à votre esprit pour guider les choix que vous ferez en votre qualité de représentant de la nation.

Les récentes annulations massives de crédits ayant brutalement frappé la police nationale ont des répercussions très préoccupantes sur le fonctionnement des services de police.

Il nous incombe de vous faire part de la perplexité qui frappe actuellement les rangs de la police nationale, qui se sent abandonnée, aux côtés des deux autres ministères piliers de la souveraineté de l'Etat que sont les ministères de la Justice et de la Défense, eux aussi frappés durement par l'orthodoxie budgétaire.

Pourtant, les ministères de l'Intérieur, de la Justice et de la Défense forment la ceinture de protection essentielle de l'Etat et de nos concitoyens face à une menace intérieure inégalée.

Sur le plan des principes, nous déplorons amèrement le sacrifice de pans entiers des ressources de la police nationale à une heure où le danger n'a jamais été aussi élevé, et où les policiers pansent encore leurs plaies suite aux attentats meurtriers qui les ont touchés au même titre que les victimes de la société civile.

Ces vagues d'attentats presque ininterrompues constituent un défi majeur de demain pour l'exercice du métier de policier, dont le visage change jour après jour.

Il est évident, et certains de vos homologues l'ont judicieusement souligné, que l'exercice réalisé récemment par les directeurs généraux de la police de la gendarmerie nationales devant la commission des finances était peu aisé et calculé, dans le sillage direct des sévères remontrances adressées par le Président de la République au Chef d'Etat-major des Armées.

La représentation nationale a désiré savoir, au-delà des postes budgétaires annoncés comme sanctuarisés, quelles seraient les répercussions réelles de telles coupes budgétaires au sein de la police nationale.

Nous avons sollicité activement notre réseau central et territorial et vous livrons ici des éléments utiles d'appréciation.

En premier lieu, force est de souligner que les secteurs sanctuarisés par le directeur général, tel qu'annoncé dans son intervention devant la Commission des finances représentent une minorité des effectifs de la police nationale et sont dédiés à des activités spécialisées (notamment le RAID, le SDLP et les CRS).

Cette annonce est très diversement appréciée au sein des services de « droit commun », et suscite beaucoup d'inquiétude parmi nos collègues.

Précisément, nous attirons votre attention sur certaines conséquences directes ou indirectes non évoquées à l'occasion de la séance de la commission des finances.

La réduction de la dotation budgétaire des services non opérationnels entraînera une chute des capacités des fonctions support qui répondent aux besoins élémentaires des autres (informatique, téléphonie, matériel de protection, habillement, armement...).

Les formations sont également susceptibles d'être impactées, alors même qu'elles constituent la garantie du maintien de la compétence des agents de terrain, un vecteur puissant de valorisation de la fonction des policiers, et une nécessité absolue pour préparer nos agents aux nouvelles menaces, dramatiques et durables.

La chute du nombre de véhicules renouvelés générera des incapacités opérationnelles très fortes dans les services. Les véhicules de police tournant pour certains 24h/24, la baisse du seuil de réforme à 200 000 km, mentionnée par le DGPN est en fait de peu d'effet : nos voitures sont hors d'usage souvent beaucoup plus tôt. Les garages administratifs dédiés aux réparations sont régulièrement engorgés, voire dans l'incapacité de procéder à des opérations basiques de mécanique.

Dans certaines circonscriptions, même les brigades anti-criminalité patrouillent à pieds, réduisant ainsi fortement leur capacité opérationnelle et s'exposant physiquement à des agressions et prises à partie.

Au plan social, 3 millions d'euros dédiés au poste « réservation de logements » ont été rendus, ce qui pourrait induire un accroissement grave du temps d'attente d'attribution d'un toit aux policiers, de manière paradoxale au moment où de nombreuses jeunes recrues sont en passe de rejoindre les services. Il leur arrive souvent de devoir être logés dans des cités sensibles d'où il est parfois nécessaire de les faire partir en urgence quand il arrive que leurs familles soient menacées une fois leur qualité détectée.

Dans certains services spécialisés, des directives urgentes ont été envoyées aux hauts responsables, telles que la justification systématique de toute mission entraînant un déplacement (en police judiciaire notamment...).

Des services de la DCPJ ont même connu en 10 ans une baisse de près de 20 % de leur budget et sont particulièrement dépendants des prix des carburants. Les déplacements deviennent de plus en plus difficiles pour des groupes spécialisés.

Pour les missions à l'étranger, les policiers partent d'ailleurs le plus souvent seuls pour éviter des dépenses supplémentaires refusées par l'administration.

Des directives ont déjà été données pour « ne pas faire apparaître, d'ici à la fin de gestion, de besoins de financement de dépenses présentant un caractère obligatoire ou inéluctable » au sein de la DCPJ.

En sécurité publique, l'inquiétude est forte. Selon nos informations le budget de fin d'année de la DCSP serait de 5 millions d'euros pour l'ensemble des directions départementales de la sécurité publique.

Nous avons été alertés récemment sur le cas d'une DDSP dont le budget d'un peu plus de 33 000 € par mois passait dorénavant à moins de 20 000 €. Ce sont donc des services entiers qui fonctionneront à très bas régime.

Les exemples foisonnent. Certains BOP zonaux ne se voient pas accorder les 10 % de crédits attendus au titre de la dernière délégation, et subissent un resserrement des engagements de crédits sur les besoins élémentaires (carburant, péages autoroutiers...).

Concrètement, des directeurs départementaux se font imposer des reports de réalisation des réparations automobiles, des gels de leurs achats de systèmes de visio-conférence et doivent se soumettre à de drastiques arbitrages centraux. La police est en réalité à l'étiage...

Sur les cycles horaires, ainsi que nous le dénonçons souvent, la police court de fait à la catastrophe avec l'effet conjugué de la « vacation forte », arrachée par certaines organisations syndicales et la réglementation européenne, dont les effets n'ont absolument pas été anticipés.

Les missions ne pourront plus être assumées que moyennant une hausse drastique des effectifs dans certains périmètres, ce qui devrait amoindrir considérablement les effets supposés positifs de l'abondement en personnel dans les prochaines années.

Cet état des lieux est globalement inconnu de la population, qui ignore que la police française est malade de ses normes et que sa sécurité quotidienne en pâtit déjà...

Par ailleurs, des courriers électroniques circulent déjà parmi certains fonctionnaires quant au supposé lien de causalité entre la préservation du programme 303 et la baisse drastique du programme 176, la presse ayant repris parfois l'idée selon laquelle le quotidien des policiers était sacrifié sur l'autel de l'accueil des demandeurs d'asile.

Le sentiment de reconnaissance auquel tous les policiers aspirent est ici foulé au pied par les dernières restrictions budgétaires et de nombreux fonctionnaires estiment que ce qu'il a été convenu d'appeler la « grogne policière » de l'automne dernier n'a eu aucun effet réel sur la classe politique.

Nous sommes particulièrement inquiets pour l'avenir et le moral des effectifs, monsieur le député, et il serait grand temps qu'il soit fait un état des lieux objectif des difficultés matérielles et juridiques quotidiennes d'une institution qui n'a jamais été confrontée à de tels défis depuis plus de 50 ans.

La menace n'a jamais été aussi grande, le soutien aux forces de police doit donc être inégalé. Ce soutien pourrait passer par une sanctuarisation du budget des forces de sécurité intérieures.

Notre syndicat se tient à votre disposition pour l'organisation de toute visite de service qui vous permettrait, ainsi qu'à vos homologues, de mesurer précisément l'ampleur des difficultés auxquelles la police nationale est soumise.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le député, nos salutations les plus cordiales.

Le secrétaire général

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by a horizontal line and a small vertical stroke at the end.

Céline BERTHON